

SUBVENTION COUCHES LAVABLES

- Considérant que les couches lavables semblent être définitivement un meilleur choix pour l'environnement par rapport à l'utilisation de couches jetables ;
- Considérant que l'utilisation de couche jetable produit près d'une tonne métrique de déchets durant la vie d'un enfant ;
- Considérant que le coût d'une tonne métrique envoyé à l'enfouissement coûte présentement environ \$91 pour la municipalité ;
- Considérant que l'utilisation des couches lavables permet d'économiser au minimum \$600 et pouvant aller jusqu'à \$2700 durant la vie d'un enfant ;

La municipalité mettra à la disposition des familles une subvention de \$75/par famille pour l'achat d'un ensemble minimum de 24 couches lavables. La demande devra être faite au bureau municipal lors de la première année suivant la naissance de l'enfant (avec facture et preuve de naissance obligatoires).